



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LE CAUSSE

Le bourg
24550 CAMPAGNAC LES QUERCY
France

N° : FAC00000020

Date : 03/04/2025

N° client : 14

Réf. : Réf. aux BDL00000029 BDL00000052 BDL00000082

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000029 du 06/03/2025					
PONTE 05.03.25 DLC 02.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	3,00	Ens	6,00 €	18,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				18,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000052 du 12/03/2025					
PONTE 12.03.25 DLC 09.03.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	3,00	Ens	6,00 €	18,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				18,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000082 du 20/03/2025					
PONTE 19.03.25 DLC 16.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	3,00	Ens	6,00 €	18,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				18,00 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

LE CAUSSE

Le bourg
24550 CAMPAGNAC LES QUERCY
France

N° : FAC00000020

Date : 03/04/2025

N° client : 14

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	54,00 €	5,50%	2,97 €

Total HT	54,00 €
TVA	2,97 €
Total TTC	56,97 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

56,97 € au 31/05/2025

Le montant total s'élève à cinquante-six euros et quatre-vingt-dix-sept centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).